



Canevas pour vos comptes-rendus Assemblée Annuelle de Section à transmettre au siège

Minimum nécessaire et obligatoire,

Liste émargement des présents et représentés. Elle sera archivée par la section.

Préambule :

X sur Y adhérents de la section A.L.C.Longvic ABC, sont présents ou représentés soit un taux de X%. Le quorum de X% est atteint, l'Assemblée Annuelle de la section peut valablement délibérer.

Le président accueille et remercie etc.....il déclare ouverte l'Assemblée Annuelle de section.

Il rappelle l'ordre du jour.....

Rapport moral du président.

Il peut être développé ici ou joint en annexe. Au choix.

Réponses aux questions éventuelles.

Approbation du rapport à « main levée » Oui : X voix ; Non X voix ; abstentions X voix

Rapport d'activités du secrétaire : idem rapport moral y compris le vote.

Rapport du trésorier : idem rapport moral y compris le vote.

Élections du Conseil de section :

Présentation des candidats :

[Rappel :Vote à « bulletin secret » (si plus de candidats que de postes à pourvoir, ou si le vote doit déterminer des durées de mandats différentes).

Vote à « main levée » si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir].

Résultats du vote : A X voix ; B X voix etc.

Sont élus :.....

Le nouveau conseil de section est joint en annexe.

Élection des délégués :

[Rappel, le président de la section est de droit délégué. Le nombre de délégués est de 1 pour 40 adhérents arrondi par excès, ex : 135 adhérents/40=3.375 soit 4 délégués].

Procédure de vote identique aux élections des délégués.

Résultats du vote : A X voix ; B X voix etc.

Sont élus délégués :.....

Élection des délégués suppléants :

Idem délégués. [Rappel : dans notre exemple 4 délégués suppléants à élire].

Bien évidemment doivent figurer au compte-rendu tous les autres points de votre ordre du jour, y compris les questions diverses non soumises à vote.

Exemples :

- ✚ La représentation à l'AG départementale, régionale, nationale. (Si nécessaire)
- ✚ Les orientations pour l'année à venir (présentées par le(a) président(e))
- ✚ Présentation du budget (par le(a) trésorier(e)) et vote
- ✚ Proposition du montant de la cotisation pour l'année N+1 et vote (Président(e) et/ou trésorier(e))
- ✚ Tous les autres points nécessitant un vote.
- ✚ Questions diverses (cette rubrique ne saurait concerner que des sujets n'ayant aucune incidence réelle sur le fonctionnement et l'activité de l'association). Pas de vote.
- ✚ La parole aux invités.
- ✚ Etc.

A chacun sa tâche

Le président rédige le rapport moral et le rapport d'orientation.

Le trésorier prépare les documents comptables qui seront présentés aux membres de la section. : Il prépare le budget N+1.

Le secrétaire envoie les convocations et un pouvoir à tous les membres de la section. Il prépare une liste d'émargement des présents et représentés. Cela permet de vérifier si le quorum requis par le règlement Intérieur de la section est atteint. Il prépare le matériel nécessaire pour le vote à bulletin secret et les dossiers contenant toutes les informations utiles. Il rédige le rapport d'activités.

Votre Compte-rendu doit être transmis, au siège, **dans les huit jours.**

Bonne Assemblée.

Le Président de l'A.L.C.Longvic,

Gérard Genty.